



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17656>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-17656

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-121895

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Charente Maritime

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 221700001600738

Ville : La rochelle

Code postal : 17076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation d'inspections détaillées des Portiques, Potences et Haut-Mâts du Département de la Charente Maritime

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Plus précisément la prestation consiste à : - Relever les épaisseurs et les dimensions des ouvrages inspectés - Recenser les défauts et désordres observés - Evaluer les suites à donner

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'accord-cadre a été attribué à la société SIDO EXPERT, 94 Boulevard Ernest Dalby, 44000 NANTES Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, avec un montant maximum annuel de 50 000 euros HT.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Notification le 23.01.2024. Procédures de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Poitiers 15 Rue de

Blossac BP 541 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05 49 60 79 19 Télécopie : 05 49 60 68 09 Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2024